

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 17 JUIN 2019, À 18 H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, CAMPUS DE ROUYN-NORANDA

Présences

Éric Aubin, directeur des études	Chantal Hamelin
Patrick Bédard	André Janneteau
Yves Bédard	Jean-François Lacroix
Marc Bertrand	Claire Maisonneuve
Sylvain Blais, directeur général	Guillaume Marquis, vice-président
Isabelle Chartrand	Charles-Antoine Pedneault
Vincent Guimont	André Rouleau, président
Klaude Hallé	Mélissa Tardif

Absences

Marie-Luce Bergeron	Beatriz Mediavilla
Miguel Charlebois	Brandon Racicot
Robert Cloutier	Antony Rouillard
Linda Lavoie	Anne-France Thibault

Observatrices

Nicole Fortier, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale

Invités

Judith Lecompte, coordonnatrice du programme Techniques d'éducation spécialisée
Dany Morissette, conseiller pédagogique
Louis Perreault, directeur des services administratifs
Caroline Rioux, directrice adjointe à la direction des études
Kathleen Slobodian, directrice des affaires étudiantes et des communications

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la séance est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président, André Rouleau souligne la présence de Charles-Antoine Pedneault, remplaçant de Luc Brassard, à titre de représentant des étudiantes et des étudiants du campus de Rouyn-Noranda.

Le président fait part de la démission de Julie Perron au conseil d'administration et la remercie pour son apport au conseil. Il informe également les membres de la fin de mandat de Claire Maisonneuve puisqu'elle quitte pour une retraite bien méritée.

Il félicite André Janneteau, pour sa nomination à la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda, à titre de vice-président.

Compte tenu de la fin de mandat de quelques personnes du conseil au cours de la prochaine année, le président invite les membres à recommander des candidates ou des candidats au Secrétariat général, notamment pour la représentation de membres parents et diplômés.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Marthe Julien, enseignante en arts, présente les revues produites par le département Arts visuels et Arts, lettres et communication. Elle souligne la contribution de Gabrielle Demers et de Stéphanie Hébert. Elle remercie le Cégep ainsi que sa Fondation pour leur participation à ces projets qui permettent aux étudiantes et étudiants d'être diffusés et d'être lus. Des exemplaires des deux revues sont remis aux membres.

Elle profite de l'occasion pour remercier le Cégep qui procédera à la rénovation du Pavillon des arts.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Yves Bédard, appuyée par Patrick Bédard, il est unanimement résolu ***d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.***

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 MARS ET DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DU 2 ET DU 9 AVRIL 2019.

Sur une proposition de Guillaume Marquis, appuyée par Jean-François Lacroix, il est unanimement résolu ***d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 26 mars 2019.***

Sur une proposition de Chantal Hamelin, appuyée par Mélissa Tardif, il est unanimement résolu ***d'adopter les procès-verbaux des réunions extraordinaires du conseil d'administration tenues les 2 et 9 avril 2019.***

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 26 MARS 2019

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 26 mars 2019.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet traité à ce point à l'ordre du jour.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. ÉVALUATION DU PROGRAMME TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Éric Aubin, directeur des études, introduit Caroline Rioux, directrice adjointe à la Direction des études. Elle est accompagnée de la coordonnatrice du programme Techniques d'éducation spécialisée, Judith Lecompte et du conseiller pédagogique, Dany Morissette, afin de présenter le rapport d'évaluation du programme Techniques d'éducation spécialisée.

CA-3196 CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de programme Techniques d'éducation spécialisée ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études.

Il est proposé par Vincent Guimont, appuyé par André Janneteau, et unanimement résolu **d'adopter l'évaluation du programme Techniques d'éducation spécialisée 351.A0.**

7.2. ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES : TECHNIQUES DE PILOTAGE D'AÉRONEFS

Marc Bertrand, directeur de la formation continue et des services internationaux, présente l'attestation d'études collégiales : Pilotage d'avion multimoteur aux instruments et hydravion 280.XX1.

Il explique les différentes démarches réalisées à ce jour, ainsi que celles à venir dont notamment, celles d'informer la commission des études et d'obtenir l'approbation du ministère.

CA-3197 CONSIDÉRANT QUE l'attestation d'études collégiales (AEC) Pilotage d'avion multimoteur aux instruments et hydravion est destinée principalement aux Premières Nations;

CONSIDÉRANT QU'une entente a été établie avec le Centre québécois de formation aéronautique (CQFA);

CONSIDÉRANT QUE la communauté crie soutient cette initiative;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a accès à l'aéroport de Val-d'Or et à ses infrastructures pour offrir ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la direction de la formation continue et des services internationaux offrira cette AEC une fois que toutes les autorisations requises seront obtenues.

Sur une proposition de Guillaume Marquis, appuyée par Claire Maisonneuve, il est unanimement résolu **d'adopter l'AEC Pilotage d'avion multimoteur aux instruments et hydravion, telle que présentée.**

7.3 ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES : ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE – INSTRUMENTATION ET CONTROLE

Marc Bertrand, directeur de la formation continue et des services internationaux, présente l'attestation d'études collégiales : Électronique industrielle – Instrumentation et contrôle.

- CA-3198** CONSIDÉRANT QUE l'attestation d'études collégiales (AEC) Électronique industrielle - instrumentation et contrôle répond à un besoin de mise à niveau des compétences des travailleurs, exprimé par le milieu ;
- CONSIDÉRANT QU'elle vise des détenteurs de diplômes d'études professionnels (DEP) et s'arrime à la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre du gouvernement ;
- CONSIDÉRANT QUE l'analyse de la situation de travail a été effectuée avec rigueur y;
- CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études.
- Il est proposé par Vincent Guimont, appuyé par Klaude Hallé, et unanimement résolu ***d'adopter le projet permettant d'offrir l'attestation d'études collégiales : Électronique industrielle – Instrumentation et contrôle au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, pour dispensation à l'automne 2019.***

7.4 ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES : COORDINATION D'ÉVÈNEMENTS – INSTITUTION KIUNA

Marc Bertrand, directeur de la formation continue et des services internationaux, présente l'attestation d'études collégiales : Coordination d'évènements pour l'Institution Kiuna.

- CA-3199** CONSIDÉRANT QUE l'attestation d'études collégiales (AEC) Coordination d'évènements répond à un besoin du marché du travail exprimé par le milieu;
- CONSIDÉRANT QU'il répond à la demande de l'institution Kiuna;
- CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pourra aussi offrir ce programme à la population autochtone régionale et allochtone;
- Sur une proposition de Guillaume Marquis, appuyée par Isabelle Chartrand, il est unanimement résolu ***d'adopter l'AEC Coordination d'évènements, telle que présentée.***

7.5 ABROGATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES ET POLITIQUE INSTITUTIONNELLE DE GESTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Caroline Rioux, directrice adjointe à la Direction des études, présente la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études*, soit la PIGP, qui remplace l'actuelle *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP).

- CA-3200** CONSIDÉRANT QUE la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études* (PIGP) remplace l'actuelle *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP) de 1996 ;
- CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de validation des règlements et des politiques ;
- CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études.
- Il est proposé par Patrick Bédard, appuyé par Guillaume Marquis, et unanimement résolu ***d'abroger la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) et d'adopter la Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études (PIGP).***

7.6 RÈGLEMENT RELATIF À LA NOMINATION ET AU RENOUELEMENT DE MANDAT DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DES ÉTUDES (R4)

Le directeur général et le directeur des études se retirent de l'assemblée pour le traitement de ce dossier, puisqu'ils sont personnellement concernés.

La secrétaire générale, Diane Landriault, présente le *Règlement relatif à la nomination et au renouvellement de mandat de la directrice ou du directeur général ou de la directrice ou du directeur des études.*

- CA-3201** CONSIDÉRANT le processus de révision des règlements et politiques du Cégep ;
- CONSIDÉRANT QUE la période pour réviser le « *Règlement sur la nomination et le renouvellement du mandat du directeur général ou du directeur des études* » (R4) est appropriée étant donné que les mandats des titulaires actuels de ces postes ont été renouvelés en 2017 et 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la révision du Règlement vise à définir et encadrer de façon plus précise les processus de nomination et de renouvellement, ainsi que les responsabilités des instances concernées ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de direction ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de validation des règlements et politiques ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études.

Sur une proposition de Jean-François Lacroix appuyé par Guillaume Marquis, il est unanimement résolu **d'adopter le Règlement relatif à la nomination et au renouvellement de mandat de la directrice ou du directeur général ou de la directrice ou du directeur des études du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, tel que présenté.**

Le directeur général et le directeur des études réintègrent l'assemblée.

7.7 RÈGLEMENT RELATIF AU CODE DE CONDUITE À L'INTENTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE (R13)

La directrice des affaires étudiantes et des communications, Kathleen Slobodian, présente les modifications apportées au *Règlement relatif au code de conduite à l'intention de la population étudiante*.

CA-3202 CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la *Loi sur la légalisation du cannabis* le 17 octobre 2018;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'entrée en vigueur de cette Loi, le Cégep doit procéder à une révision du *Règlement relatif au code de conduite à l'intention de la population étudiante*, plus précisément en fonction de l'article 16 – Usage et vente de drogues et stupéfiants ;

CONSIDÉRANT l'opportunité d'actualiser certaines pratiques, par la révision de ce Règlement ;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des différentes instances du Cégep ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable des instances consultées ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de validation des règlements et politiques ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études.

Il est proposé par Yves Bédard, appuyé par Chantal Hamelin et unanimement résolu **d'adopter le Règlement relatif au code de conduite à l'intention de la population étudiante, tel que modifié.**

7.8 BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019-2020

Le directeur des services administratifs, Louis Perreault, présente le budget de fonctionnement 2019-2020 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Il en explique le contexte et les processus budgétaires.

CA-3203 CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 26 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement pour l'exercice financier suivant ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de finances et d'audit a analysé en détail le budget de fonctionnement 2019-2020, lequel présente des revenus de 43 452 919 \$ et des dépenses de 43 722 104 \$, donc un solde déficitaire de 269 185 \$;

CONSIDÉRANT les surplus au solde de fonds de 2 241 038 \$ au 30 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de finances et d'audit, pour l'adoption de ce budget.

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par André Janneteau, il est unanimement résolu **d'adopter le budget déficitaire de fonctionnement 2019-2020 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tel que présenté.**

7.9 POSTE DE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES RÈGLES CONTRACTUELLES

Yves Bédard, représentant des commissions scolaires et directeur général de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda (CSRN), se retire de l'assemblée, puisque ce point est en lien avec une entente signée avec cette commission scolaire.

À la suite de la mutualisation du poste de responsable de l'application des règles contractuelles en juin 2018, le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres que le Cégep souhaite poursuivre sa collaboration avec les commissions scolaires, et ce, pour une durée de 3 ans.

CA-3204

CONSIDÉRANT la *Loi* favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics laquelle a modifié en partie la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'entrée en vigueur de cette Loi, en 2018, un projet de mutualisation de la fonction de responsable de l'application des règles contractuelles a été déposé et adopté par le conseil d'administration, en juin 2018, pour une période d'une année ;

CONSIDÉRANT les mandats à réaliser par la responsable de l'application des règles contractuelles au cours des prochaines années ;

CONSIDÉRANT la volonté des organismes partenaires de poursuivre la mutualisation de cette fonction, qui permet d'optimiser les mandats de la personne responsable ;

CONSIDÉRANT QUE la personne responsable de l'application des règles contractuelles doit être désignée par le dirigeant de l'organisme, en l'occurrence le conseil d'administration.

Il est proposé par Guillaume Marquis, appuyé par Vincent Guimont, et unanimement résolu **de nommer Nathalie Cossette au poste de responsable de l'application des règles contractuelles, pour une période additionnelle de trois ans.**

Yves Bédard réintègre l'assemblée.

7.10 CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021 DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Éric Aubin, directeur des études, présente le calendrier scolaire 2020-2021 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

CA-3205

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études (résolution 265-CdE-04) pour le calendrier scolaire 2020-2021, à l'effet de retenir la version D de la session Automne 2020 dans laquelle le début de session serait le 24 août 2020 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études (résolution 265-CdE-05) pour le calendrier scolaire 2020-2021, à l'effet de retenir la version B de la session Hiver 2021, dans laquelle le début de la session serait le 25 janvier 2021.

Il est proposé par Mélissa Tardif appuyée par Chantal Hamelin, et unanimement résolu **d'adopter le calendrier scolaire 2020-2021 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tel que proposé par la commission des études.**

7.11 NOMINATION DE DEUX CADRES À LA COMMISSION DES ÉTUDES

Éric Aubin, directeur des études, informe les membres qu'en vertu de l'article 5 du *Règlement sur la commission des études*, deux responsables de programme issus du personnel d'encadrement doivent être nommés par le conseil d'administration afin de siéger à la commission des études.

CA-3206

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit nommer deux membres du personnel d'encadrement qui siégeront à la commission des études pour la prochaine année ;

CONSIDÉRANT QUE la direction des études recommande de nommer la directrice adjointe des études-développement pédagogique, Caroline Rioux et, Isabelle Lessard, coordonnatrice en technopédagogie.

Il est proposé par Yves Bédard appuyé par Chantal Hamelin, et unanimement résolu, **de nommer Caroline Rioux et Isabelle Lessard pour siéger à la commission des études, et ce, pour un mandat d'une durée d'un an, soit du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.**

7.12 CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DÉPÔT DU CALENDRIER DES RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Sylvain Blais, directeur général, dépose la proposition de calendrier des réunions du conseil d'administration. Il dépose également le calendrier des réunions du comité exécutif.

CA-3207

CONSIDÉRANT l'article 15 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* qui indique que « le conseil se réunit aux époques fixées par les règlements, mais au moins quatre fois par année »;

CONSIDÉRANT l'article 4 du *Règlement général de régie* interne du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue qui mentionne que le conseil d'administration se réunira au moins six fois par année.

Sur une proposition de Klaude Hallé, appuyée par André Janneteau, il est unanimement résolu **d'adopter le calendrier des réunions ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2019-2020.**

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8.1. COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL

En septembre 2018, le directeur des études, Éric Aubin, informait les membres du conseil d'administration que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue avait été interpellé quant à la cote de rendement au collégial (cote R), qui a été révisée par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), à la demande du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le directeur des études informe le conseil des démarches réalisées pour obtenir les effets du nouveau calcul de la cote R. L'analyse du BCI a été reçue. Selon cette analyse, le nouveau calcul ne favorise ou ne défavorise aucune étudiante et aucun étudiant. Le directeur des études précise qu'on ne peut, pour l'instant, tirer des conclusions de cette analyse. Le Cégep continue à suivre ce dossier de près.

8.2. COMPLEXE MULTISPORTS

Sylvain Blais, directeur général, informe les membres qu'un appel de mandats a été réalisé auprès d'architectes. Des esquisses de plans et estimés ont été produits.

L'évaluation du projet est en cours.

8.3. DEMANDES D'ADMISSION – AUTOMNE 2019

Le directeur des études, Éric Aubin, présente et commente les résultats obtenus au 3^e tour, concernant les demandes d'admission de l'automne 2019.

On constate une baisse des demandes d'admission.

Il poursuit en référant à la résolution CA-3187 qui a été adoptée le 26 mars 2019, à l'effet de suspendre l'admission au campus d'Amos du programme 410.B0 Techniques de comptabilité et de gestion de la cohorte Automne 2019 s'il y a moins de 10 demandes d'admission respectant les conditions d'admission du programme, ou en voie de les respecter, après les trois tours.

Il informe donc les membres que le programme Techniques de comptabilité et de gestion ne sera pas offert au campus d'Amos à l'automne 2019, compte tenu du nombre de demandes d'admission reçues.

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1. PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT : ÉTAT DE SITUATION

Le directeur général, Sylvain Blais, explique le document consultatif transmis aux membres sur le *Plan stratégique de développement 2020-2025*.

Différentes démarches et rencontres ont été effectuées :

- Rencontres des partenaires externes ;
- Lacs-à-l'épaule avec le comité de gestion et le comité du Plan stratégique issu du conseil d'administration ;
- Atelier de consultation auprès des membres du personnel non enseignant.

D'autres consultations sont prévues, soit :

- Consultation auprès du personnel enseignant en août ;
- Consultation auprès de la population étudiante en septembre ;
- Rencontre avec les communautés autochtones ;
- Nouvelle consultation auprès des membres du personnel en octobre.

Le directeur général mentionne que tous les commentaires seront pris en compte. Le *Plan stratégique de développement* sera déposé au conseil d'administration au début de l'hiver 2020, en vue de son adoption.

ÉMISSION DE DIPLOMES

10. ÉMISSION DE DIPLOMES

10.1. ÉMISSION DE DIPLOMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3208 Sur une proposition de Yves Bédard appuyée par Claire Maisonneuve et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu ***de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste établie et vérifiée par le registraire.***

10.2. ÉMISSION D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3209 Sur une proposition de Isabelle Chartrand, appuyée par Chantal Hamelin, il est unanimement résolu ***d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste établie et vérifiée par le registraire.***

AFFAIRES DIVERSES

11. AFFAIRES DIVERSES

André Rouleau, président du conseil d'administration, souligne l'implication de Claire Maisonneuve au sein du conseil, et la remercie.

Cette dernière commente son expérience qu'elle juge très intéressante. Elle mentionne la pertinence de représenter le personnel du Cégep au conseil et fait part de son appréciation à avoir participé au comité exécutif et au conseil d'administration. Elle a beaucoup apprécié le climat positif des rencontres.

DOSSIERS À HUIS CLOS

12. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet traité à ce point à l'ordre du jour.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20h48 sur une proposition de Claire Maisonneuve.

Président,

Secrétaire générale,

André Rouleau

Diane Landriault